

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Universitaires

N° : 851/D.C.E.U/ 2023

Alger, le 06 Septembre 2023

**Messieurs les Présidents
des conférences régionales universitaires**

Objet : Offre de bourses de la fédération de Russie.

Additionnement à notre envoi N°1743/DCEU du 06 juin 2023, ayant trait à l'offre de bourses de la fédération de Russie au titre de l'année universitaire 2024-2025, ainsi que la sélection des deux cent (200) candidats par les conférences régionales des universités, j'ai l'honneur de vous informer que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est destinataire d'une correspondance émanant de l'Ambassade de la Fédération de Russie en Algérie portant sur des recommandations afin d'assurer l'enregistrement et le téléchargement de tous les documents requis sur le site www.education-in-russia.com des deux cent (200) candidats algériens sélectionnés

A cet effet, vous voudriez bien trouver ci-joint en annexe, les recommandations ainsi que les étapes à suivre pour l'enregistrement et l'inscription des candidats présélectionnés.

je vous saurai gré de bien vouloir informer les établissements que l'introduction des dossiers des candidats doit ce faire **par l'établissement et non pas par les concernés** et cela avant le **01 novembre 2023** et de nous faire parvenir la liste des numéros des dossiers d'enregistrement (sous forme :DZA-XXX24) **avant le 30 septembre 2023**.

Parfaite Considération

Rachid HAMD
Rachid
HAMD
2023.09.07
09:47:01
+02'00'

En sélection des candidats de l'ère en deux étapes

Première étape:

Enregistrement. Il est nécessaire de remplir un formulaire électronique sur le site <https://education-in-russia.com/> avant **le 1 novembre 2023**, en suivant les instructions en ligne, et fixer le numéro de dossier (sous la forme suivante : DZA-XXXX/ 24).

Il est à télécharger pour le dossier des documents suivants:

- copie de passeport valable au minimum jusqu'à l'année 2026 ;
- copie du diplôme ;
- copie de relevés des notes (pour le niveau de master – deux derniers semestres) ;
- copie des documents confirmant les réalisations personnelles (s'il y en a);

- pour les candidats au doctorat uniquement – extrait de la thèse (1 page maximum) plus une lettre de motivation, la liste des publications (s'il y en a).
- formulaire du candidat (anketa) imprimé du site <https://education-in-russia.com/> et signé par le candidat. Si le candidat fait des changements sur son compte, il est nécessaire de réimprimer et résigner ce formulaire et le télécharger de nouveau;
- consentement pour le traitement des données personnelles.

NB. Lors de l'enregistrement, il est important de vérifier l'exactitude de la spécialité et du niveau d'enseignement choisis, de noter si une année préparatoire est nécessaire pour étudier la langue russe et si un visa est requis. Après vérification du dossier dans l'Ambassade (RZU) **aucune modification ne peut être apportée.**

Après avoir enregistré et téléchargé tous les documents, il est nécessaire de transférer le dossier au statut « en vérification de RZU ».

Si la demande est faite correctement, elle sera transférée au statut de « vérifié par RZU ». Si ce n'est pas le cas, il sera retourné pour révision.

Épreuves de sélection. L'Ambassade de Russie à Alger évalue les candidats sur la base d'un concours de documents d'enseignement et de réalisations individuelles. Les résultats seront publiés sur votre compte personnel au site.

Les candidats sélectionnés sur la base des résultats des épreuves de sélection verront le statut « Sélectionné pour le quota ».

Les candidats sélectionnés doivent télécharger les documents suivants à leur dossier avant **le 10 janvier 2024** :

- certificat médical de bonne santé ;
- certificat absence de maladie SIDA (VIH), de l'hépatite B,C et de la tuberculose ;
- traductions certifiées en russe de tous les documents;
- formulaire (anketa) renouvelé.

NB. La légalisation des diplômes au niveau du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du Ministère des Affaires Etrangères

de l'Algérie n'est pas obligatoire. Les candidats sont exonérés de cette procédure en vertu du Protocol d'équivalence des diplômes entre l'URSS et l'Algérie daté 1969.

Tous les documents doivent obligatoirement être traduits en russe (pas en français ou anglais) dans le bureau de traduction et certifiées au niveau de la section consulaire de l'Ambassade de Russie sis 14 rue Bougandoura, El-Biar, Alger sur le rendez-vous préalable via le site <http://q.midpass.ru/ru/account/PrivatePersonLogOn?serviceProviderCode=21301>.

La présence personnelle au moment du dépôt du dossier est obligatoire pour une brève conversation, sans test ou examen.

Les documents traduits et légalisés au consulat russe doivent être téléchargés sur la page personnelle du candidat sur le site <https://education-in-russia.com/> au format **PDF**.

Deuxième étape. Les dossiers des candidats sélectionnés sont transmis par l'Agence Rossotrudnichestvo et le Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Science de la Fédération de Russie aux universités russes, qui sélectionnent les candidats.

Pour suivre le statut du candidat, il est à consulter le compte personnel sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Science de la Fédération de Russie: <https://russia-edu.minobrnauki.gov.ru/>.

Le nom de l'université et la personne de contact seront publiés dans le compte personnel pour résoudre tous les problèmes liés à l'inscription à l'université ou à l'année préparatoire.